



COMMUNE DE TEVENON

Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2^{ème} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Tévenon, Aujourd'hui, Demain », comprenant le nom de une (1) personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que un (1) siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Xavier GUEISSAZ, né le 30 juin 1983, originaire de Sainte-Croix, domicilié à Route de Romairon 26 à Villars-Burquin, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau:

La Secrétaire:



Villars-Burquin, le 10 mars 2026